

AP ANNÉE PROPÉDEUTIQUE

PRÉSENTATION

L'Année propédeutique propose une année de français intensif à des étudiant-es non-francophones qui se destinent à des études universitaires en français, soit à l'ELCF, soit dans une des Facultés, Centres ou Instituts de l'Université de Genève, et dont les connaissances et les compétences en français, évaluées lors de l'examen d'admission de français, ont été jugées inférieures au niveau B2 requis sans en être trop éloignées. La réussite de l'Année propédeutique permettra à ces étudiant-es de se réinscrire à la formation académique initialement postulée ou à une autre formation à l'UNIGE.

L'AP est un cursus d'études à plein temps de deux semestres, sans redoublement possible. Il est également attendu des étudiant-es qu'ils/elles préparent leur futur parcours à l'UNIGE en s'intéressant et en participant à la vie académique hors enseignement régulier (conférences, cours publics, activités culturelles).

Pour les étudiant-es de mobilité : il est possible de s'inscrire à l'AP pour une année ou pour un semestre, de préférence celui d'automne. L'AP permet d'obtenir 48 crédits ECTS au maximum (voir le [plan d'études](#) pour le détail des crédits), offre qui peut être complétée par des cours à la Maison des Langues.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Bloc 1A – Compétences linguistiques générales

	<i>Enseignements</i>	<i>Evaluation</i>
TOUTE L'ANNÉE	<ul style="list-style-type: none">➤ 30EL024 – Ecrit : outils de lecture et d'analyse➤ 30EL025 – Oral : outils de transcription et d'analyse➤ 30EL026 – Activités orales et écrites	Contrôle continu

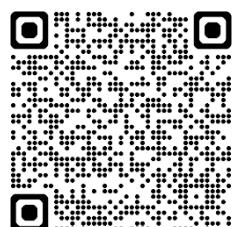
Bloc 1B – Compétences linguistiques spécifiques

	<i>Enseignements</i>	<i>Evaluation</i>
TOUTE L'ANNÉE	<ul style="list-style-type: none">➤ 30EL027 – Activités de prononciation➤ 30EL006 – Grammaire	Contrôle continu
Facultatif	<ul style="list-style-type: none">➤ 30EL007 – TP de grammaire au laboratoire de langue➤ 30EL028 – TP de prononciation au laboratoire de langue	

Bloc 2 – Compétences académiques et transversales

	<i>Enseignements</i>	<i>Evaluation</i>
AUTOMNE	<ul style="list-style-type: none">➤ 30EL023 – Des lieux et des paysages en littérature➤ 30EL032 – Mensonge et secret dans la littérature francophone	Examen écrit
	<ul style="list-style-type: none">➤ 30EL029 – Français sur objectifs universitaires I	Contrôle continu
PRINTEMPS	<ul style="list-style-type: none">➤ 30EL030 – Français sur objectifs universitaire II	Contrôle continu
	<ul style="list-style-type: none">➤ Cours public dans une faculté de l'UNIGE➤ 30EL033 – Rhétorique publicitaire	Attestation

[Horaires et contenu des cours complets :](#)

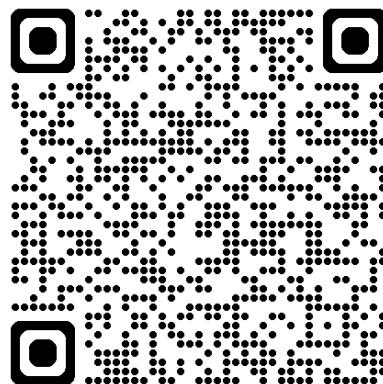


INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

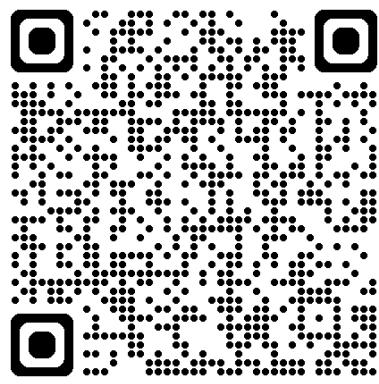
Règlement d'études de l'ELCF



Plan d'études de l'AP



Calendrier académique



Horaires académiques

L'heure académique genevoise commence au quart et s'achève à l'heure juste. Les enseignements sur deux périodes sont généralement groupés.

Examens

L'inscription aux examens de l'AP se fait automatiquement par le secrétariat.

Elle n'est prise en considération que si l'étudiant-e remplit les conditions d'immatriculation de l'Université de Genève. Elle est soumise également aux conditions d'accès aux examens fixées par les enseignant-es pour certains de leurs enseignements.

Elle est ferme et a valeur d'engagement. Toute modification, ou retrait dûment justifié, doit être signalée par écrit au secrétariat de l'ELCF.

L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves (absence) subira un échec (note « 0 »). Ceci est aussi valable pour les étudiant-es soumis-es aux contrôles continus. Aucune épreuve de remplacement n'est organisée, et aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de force majeure. En cas de maladie, le/la candidat-e doit avertir immédiatement le secrétariat de l'ELCF et faire parvenir un certificat médical au plus tard dans les 3 jours. Un certificat médical présenté après avoir passé l'examen ne pourra pas annuler la note obtenue.

Conditions de réussite

- Avoir régulièrement suivi pendant 2 semestres les enseignements prévus par le plan d'études de l'année propédeutique ;
- Avoir obtenu :
 - Les attestations requises par le plan d'études
 - La note minimale de 4 pour chacun des enseignements du bloc 1A
 - Une moyenne générale d'au moins 4 pour le bloc 1B et pour le bloc 2, et aucune note inférieure à 3 entrant dans la composition de la moyenne concernée

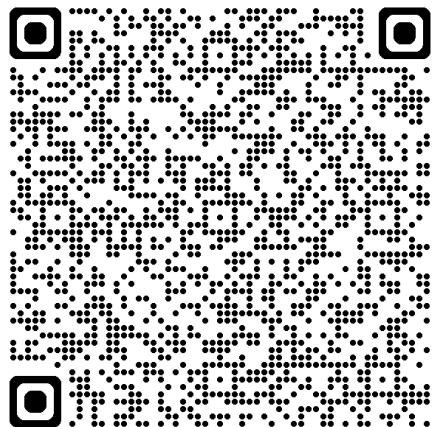
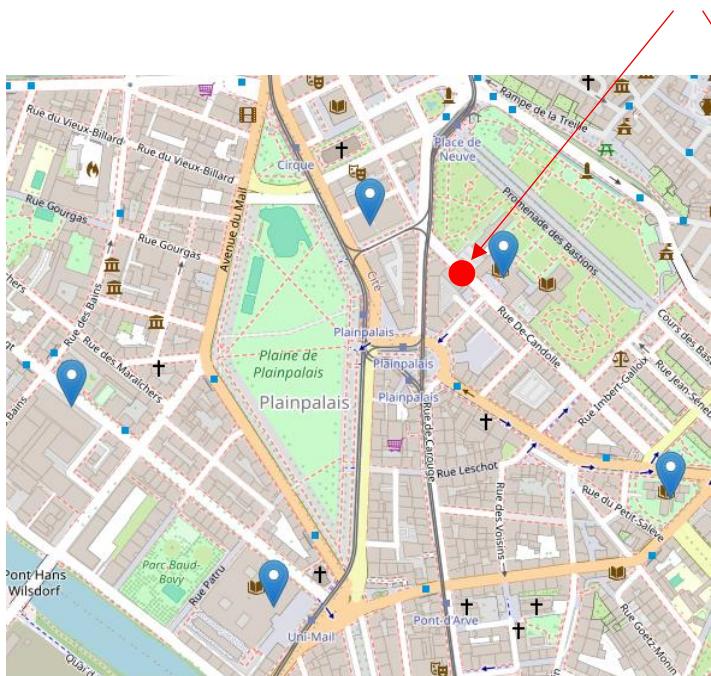
Autres informations utiles

Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont prié-es d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire (xxx.xxx@etu.unige.ch).

Pour toute information concernant vos études (immatriculation, paiement de taxes, demande de congé, abandon d'études, changement de faculté, sport et culture, aide financière, santé, besoins particuliers, ...) veuillez-vous rendre sur : <https://vie-de-campus.unige.ch/> ou télécharger l'application UNIGE <http://www.unige.ch/mobile/>

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Où nous trouver ?



Horaires de réception (à vérifier sur notre site, susceptibles de changer en cours d'année)

Lundi	14h - 16h
Mercredi	14h - 16h
Jeudi	11h - 13h

Directrice et Conseillère académique (reçoit sur rendez-vous uniquement)

Isabelle Racine - Isabelle.Racine@unige.ch

Responsable de filière AP (reçoit sur rendez-vous uniquement)

Françoise Zay - Françoise.Zay@unige.ch

Association des Etudiant-es de Français Langue Etrangère

Facebook : www.facebook.com/aefle.ch

Adresse email : aefle@unige.ch

ECOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES (ELCF)

Rue De-Candolle 2 – 1205 Genève (5^{ème} étage)

secrétariat-elcf@unige.ch

+41 22 379 74 33